



COMPTE-RENDU

Présents : Monsieur Pascal BOUGAULT

Mesdames Kélène SAILLARD, Catherine MASSONS, Nicole THOIRAIN, Roselyne MULLER, Anny THUILLIER,

Monsieur Luc RAUDIN, M. Daniel THOIRAIN et M. Rémi GAY ;

Excusé(e)s : M. Gautier LABESSE et M. Alain PLOIX ;

Désignation du secrétaire de séance : a été désigné Madame Kélène SAILLARD.

- Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour approuvé par le Conseil Municipal : Organisation du 14 juillet 2024

- Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 19 mars 2024.

- Délibération 12 : Projet d'achat d'une propriété par la commune

Suite à des échanges avec le propriétaire de la parcelle située 8 rue des Charmes de l'Orme il y a été décidé de faire une proposition commerciale afin que la commune fasse l'acquisition de cette propriété. Cette propriété qui juxtapose le boulo-drome nous permettra d'agrandir et d'aménager notre espace public.

- Délibération 13 : Aménagement de voirie et urbain

Après avoir consulté les services compétents du secteur départemental routier, un maître d'œuvre et notre comptable, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'engager les travaux de voirie et d'aménagement urbain de la rue du Charme de l'Orme sur une longueur de 280m soit de la mairie jusqu'au lavoir. Les travaux seront réalisés dans le courant de l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le lancement du projet et autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

En fonction de l'avancement de ce projet, les informations techniques, financières et calendaires vous seront communiquées.

- Délibération 14 : Organisation du 14 juillet 2024

Le soir du 13 Juillet, une retraite aux flambeaux sera organisée.

Un apéritif et un repas seront offerts aux habitants de la commune le jour du 14 Juillet.

L'après-midi, divers jeux seront proposés : pétanque, fléchettes, jeux de quilles, mikado géant...

Les personnes extérieures à la commune pourront participer au repas moyennant la somme de 30€ pour les adultes et 15€ pour les enfants (de 10 à 15 ans, gratuit pour les moins de 10 ans)

- Organisation des élections

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Les bureaux de vote seront tenus par créneaux de 2h, de 8h à 18h.

Les personnes volontaires pour tenir les bureaux de vote seront les bienvenues et peuvent se faire connaître en Mairie, auprès du Maire et des adjoints.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Le concours de pêche annuel aura lieu le dimanche 30 juin 2024.
La contribution sera de 10€ par personne et le nombre de places est limité à 20 pêcheurs.
Les bulletins d'inscription seront distribués prochainement.
Buvette et restauration seront proposés sur place après le concours de pêche.

- Le Conseil Municipal tient à remercier les habitants qui entretiennent la partie communale devant leur propriété. Cette initiative permet à notre employé communal de gagner un temps précieux pendant cette période de l'année où la végétation nous envahit.

Le Maire,

Pascal BOUGAULT

